Catherine Rambert



LA PRÉSIDENTE

Liberté-Egalité-Parité

Edition°1

02234148

32

La Présidente

D2 1999-1849

© Edition°1, 1997

Réalisation : Emmanuelle Richetti

Catherine Rambert

La Présidente

avec la collaboration
de Laurent Delmas

Edition°1

DL 18 FEV. 97 06426

Du même auteur

Des femmes d'influence, pouvoirs et télévision,
en collaboration avec Sylvie Maquelle,
Hachette-Carrère, 1991.

La fête des maires,
en collaboration avec Jean-Michel Gaillard,
Jean-Claude Lattès, 1993.

BIBLIOTHÈQUE DE FRANCE NATIONALE

Introduction

C'est l'histoire d'un pays bancal. Une vieille démocratie qui, à l'aube du XXIe siècle, s'obstine à s'appuyer sur une seule de ses composantes – sa composante masculine en l'occurrence – et s'étonne d'aller de guingois. L'affaire ne date certes pas d'hier. Depuis la Loi salique, qui priva les femmes de la couronne de France, jusqu'à ce monument d'ostracisme que fut le Code Napoléon, elles ont toujours été les grandes perdantes de la donne politique, économique et sociale. Aujourd'hui, plus rien ne s'oppose, dans les textes, à l'égalité entre hommes et femmes. Les entraves civiques et juridiques qui ont longtemps bloqué l'émancipation des femmes sont levées. Restent les entraves psychologiques, bien vivaces celles-là. Curieusement, alors que les femmes représentent plus de la moitié (51,3 %) de la population, la société française, son

organisation, ses lois, faites en principe pour l'ensemble de la nation, sont pensées et votées, tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat, par une écrasante majorité d'hommes. L'économie du pays, ses grandes entreprises publiques et privées, sont dirigées par des hommes. La quasi-totalité du pouvoir, tant politique qu'économique, demeure donc concentrée entre les mains des hommes. Malgré son grand âge, le patriarcat à la française se porte bien, et repose sur des inégalités flagrantes contre lesquelles nul ne songe à s'insurger. Au pays des aveugles, les borgnes ne sont-ils pas rois ?

Ce mal français a été mille fois dénoncé. Des ouvrages, des colloques, des émissions, un manifeste ont dressé le bilan implacable d'une société sclérosée, frileuse et incapable d'instaurer la mixité dans les lieux où se prennent les décisions. Comme le soulignait récemment, et non sans une pointe de cynisme, Laurent Fabius, il est plus facile de céder sa place à une dame dans le bus que de lui laisser son siège à l'Assemblée nationale. On ne saurait mieux dire, en effet.

Face à cet immobilisme, qui résiste depuis des décennies à toutes les tentatives de modifier le cours des choses, le temps de l'action est désormais venu. L'avocate Gisèle Halimi, membre de l'Observatoire de la parité, auteur d'un rapport sur le sujet, remis à Alain Juppé

au début de 1997, notait judicieusement que « si des textes, fussent-ils inspirés par la philosophie des Lumières et la Révolution, ont permis, durant près de trois siècles, une telle exclusion des femmes, c'est qu'ils méritent – sur ce point – d'être réécrits. » De fait, il faut désormais engager des mesures coercitives.

La société française est bloquée, en panne, sans projet. Elle est, selon d'éminents économistes et sociologues, à la veille de mutations majeures dont la moindre n'est pas le vaste chantier de la réorganisation du temps de travail. Tous s'accordent à dire qu'elle doit être repensée dans sa globalité et que son fonctionnement tout entier va, dans les années à venir, être remis en cause. Le mal français est analysé à longueur de colonnes dans tout ce que la presse compte de pages économiques, de politique et de prospective. Imagine-t-on s'attaquer sérieusement à de telles réformes sans consulter, sans prendre en considération (puisqu'elles ne représentent que 5 % des élues à l'Assemblée et au Sénat) l'avis des femmes ? Est-il raisonnable et sensé, alors que les femmes sont depuis longtemps les premières concernées par l'organisation du temps de travail, elles qui jonglent avec leurs obligations professionnelles, familiales, ménagères, de ne pas les intégrer, à égalité avec les hommes, dans le débat ? Est-il acceptable qu'elles soient si peu présentes

dans la hiérarchie des entreprises ? Combien de temps encore devra-t-on tolérer que le pouvoir et la prise de décision au plus haut niveau leur échappent ? Est-il tolérable que des écarts de salaires de 25 %, à travail égal, subsistent encore aujourd'hui ?

Cette situation est inadmissible. Il faut réagir et agir. Agir en demandant une réforme de la Constitution afin que soit intégrée la notion de parité. Agir pour que soit organisé un référendum. Agir pour que soit créée une instance de surveillance et de contrôle de la mixité, dotée d'un réel pouvoir et de moyens de rétorsion à l'égard de ceux – décideurs politiques et économiques – qui n'appliqueraient pas la parité. Agir en exigeant des engagements suivis d'effets. Agir enfin en utilisant l'arme du boycott. Le boycott ferme et sans appel des hommes politiques qui n'affichent pas un discours et des actes clairs en faveur de la parité. Le boycott des partis qui excluent les femmes de leurs instances dirigeantes, leur font barrage et renâclent à leur attribuer des places éligibles lors des scrutins. Le boycott aussi des entreprises ouvertement sexistes, soit parce qu'elles ne comptent pas de femmes dans leurs équipes dirigeantes, ou ne leur permettent pas d'accéder à la formation professionnelle, soit parce qu'elles freinent leur avancement, ou pratiquent des différences de salaires entre les hommes et les femmes.

Répandu dans les pays anglo-saxons, le boycott est une arme peu employée en France. Elle est pourtant d'une efficacité redoutable, dotée d'une forte valeur symbolique. Une arme civique qui montre la capacité des peuples à réagir. Boycotter un homme politique, c'est ne plus accorder son suffrage à une personnalité qui ne s'engage pas fermement en faveur de la parité. Boycotter une entreprise, c'est ne plus acheter les produits qu'elle fabrique s'il s'avère qu'elle pratique une politique sociale et salariale discriminatoire à l'égard des femmes. Nous analyserons le comportement des uns et des autres en passant au crible les plus grandes entreprises françaises. À chacun d'en tirer les conclusions qui s'imposent.

La parité – et donc l'application des quotas nécessaires pour y parvenir – n'est pas une revendication communautaire susceptible de mettre en péril la cohésion nationale, au prétexte qu'elle ouvrirait la voie à d'autres revendications émanant de minorités ou de communautés raciales, religieuses, culturelles. Il ne s'agit pas d'importer en France une démocratie communautaire des quotas telle que celle des États-Unis. Les femmes ne sont ni une communauté, ni une minorité revendiquant la reconnaissance d'une quelconque spécificité. Elles représentent plus de la moitié de la population. Autrement dit, la revendi-

cation qu'elles expriment est celle de la majorité. La revendication paritaire ne met pas la démocratie en danger, comme feignent de s'en inquiéter d'éminents juristes, versés dans le constitutionnalisme : elle la met en accord avec les textes, avec la loi, qui veut que les hommes et les femmes naissent égaux en droit. La parité n'est rien d'autre que l'application du principe d'égalité tel qu'il est énoncé dans la Déclaration des droits de l'homme et dans l'article 3 de la Constitution. Car enfin, qu'est-ce qui est anticonstitutionnel ? D'avoir une démocratie dont les représentants sont à 95 % des hommes ? Ou de revendiquer un juste partage des responsabilités ?

En mai 1996, un sondage Ifop pour *L'Express* demandait : « L'égalité des hommes et des femmes dans la vie politique favoriserait-elle, selon vous, l'égalité des hommes et des femmes dans la société en général ? » À cette question, 71 % des Français répondaient oui, et 77 % étaient favorables à une réforme de la Constitution qui introduirait le principe d'une parité hommes-femmes. Les choses sont claires – en théorie, du moins. Il faut donc forcer la main aux hommes politiques et décideurs économiques. Seul un boycott d'envergure nationale y parviendra.

Les tristes dessous d'une République machiste

Mardi 2 mai 1995, peu après 22 h 30, sur les principales chaînes de télévision française, quatre hommes prennent congé de millions de téléspectateurs. Ils viennent de sacrifier au rite désormais bien établi du débat qui oppose les deux candidats du second tour de l'élection présidentielle. Cette élection est la clé de voûte du système politique hexagonal, l'alpha et l'oméga d'une démocratie présidentielle qui se remet en cause tous les sept ans. Ici se discutent les grandes questions, ici s'affirment les choix de société, ici s'exposent clairement les termes du contrat moral qui va lier le candidat et les citoyens-électeurs. Depuis 1974, les Français ont pris l'habitude de ce match au sommet par petit écran interposé. Pour un soir, le zapping n'est plus de mise, car c'est l'occasion ou jamais de connaître le programme électoral des deux

prétendants. L'élection présidentielle de 1995, n'échappe donc pas à la règle, même si tous les observateurs se sont plaints d'une lutte à fleurets mouchetés entre Lionel Jospin et Jacques Chirac. Aidés par les deux journalistes présents, Alain Duhamel et Guillaume Durand, les deux protagonistes de cette soirée, fort masculine on le voit, se livrèrent à un inventaire électoral qui aurait fait rougir de jalousie Jacques Prévert. Tout y passa : les institutions, la durée du mandat présidentiel, la dissolution de l'Assemblée, le chômage, les salaires, les retraites, la protection sociale, le logement, l'immigration, le Sida, le monde agricole, l'Europe, la défense, la Bosnie, la Forpronu, etc. Tout ? Presque, à un détail près : il ne manquait qu'une moitié de la société, car des femmes il ne fut point question. À aucun moment. Soyons juste, deux minutes avant la fin de l'émission, le candidat de la gauche fut comme pris d'un vertige. Dans le secret de sa conscience durent résonner les récriminations de son épouse et des principales élues du PS, futures signataires du Manifeste pour la parité. Dans un bel élan oratoire, il déclara alors : « Je me suis attaché à des valeurs, celles de la République, liberté, égalité, fraternité, bien sûr, mais aussi laïcité, solidarité, responsabilité des citoyens et des associations, impartialité de l'État, égalité entre les hommes et les femmes. » Ouf ! il l'avait échappé belle.

Il les avait placées, ces satanées bonnes femmes. D'accord, elles arrivaient en fin de phrase, après neuf autres concepts, mais l'important, n'est-ce pas, était de l'avoir casée, cette redoutable idée de parité. Et encore, sans prononcer le mot, pour le cas où il aurait choqué l'oreille du citoyen moyen, peu pressé de faire jeu égal avec la citoyenne, fût-elle sa mère, son épouse, sa compagne, sa sœur, sa fille, sa collègue ou sa voisine de palier !

Cependant, n'accablons pas outre mesure Lionel Jospin, d'abord parce que le silence de Jacques Chirac n'en devint que plus assourdissant, ensuite parce que ce débat n'était que l'aboutissement logique d'une campagne durant laquelle on parla un peu de la cause des femmes pour mieux l'oublier par la suite.

Demandez le programme

Une élection présidentielle, c'est d'abord un flux continu de paroles, discours, entretiens, interventions, promesses et petites phrases. On ne cache rien, on dit tout, et parfois son contraire. On prend position, on promet, on s'engage... Votez pour moi, citoyens, citoyennes, vous allez voir ce que vous allez voir. Comment, par la suite, s'y retrouver dans ce tourbillon verbal ? Il existe un document simple, en général peu bavard faute de place, mais dont l'immense

mérite est de parvenir, directement par la voie postale, à chaque électeur : la profession de foi. C'est l'un des rares documents proposé par chaque candidat qui ne nécessite ni l'achat d'un journal et à fortiori celui d'un ouvrage, ni l'écoute d'une émission de radio ou de télévision, ni la lecture d'un tract distribué dans la rue, ni la participation à l'un de ces grands meetings électoraux qui ravissent d'aise les militants. Un document démocratique par excellence. L'examen des professions de foi des candidats de la présidentielle de 1995 vaut de longs développements sur la façon dont ces derniers envisagent l'égalité entre les hommes et les femmes. Les huit candidats postulant peuvent se départager en muets, laconiques et expansifs. Les deux premières catégories sont évidemment très majoritaires.

Muet parmi les muets, Philippe de Villiers ne s'intéresse en fait qu'au salaire familial pour les femmes. Le candidat du Front national, Jean-Marie Le Pen, parle, lui, de salaire parental. Deux qualificatifs qui ne sont ni plus ni moins que des propositions visant à instaurer un salaire maternel. Les candidats de la droite extrême n'ont donc qu'une envie : renvoyer les femmes chez elles, pour le plus grand profit, selon eux, de l'emploi et de la démographie. Les hommes au travail, les femmes dans les maternités et à la maison derrière leurs fourneaux, tel semble être leur seul mot d'ordre.

L'égalité professionnelle ou la parité en politique sont donc le cadet de leurs soucis. Ici, les extrêmes se rejoignent vraiment, puisque la candidate de l'extrême gauche, Arlette Laguiller, ne consacre aucune ligne d'un texte pourtant fourni à la place des femmes dans la société française : la lutte sera peut-être ouvrière mais restera patriarcale ! Quant à l'inclassable Jacques Cheminade, si prolixe sur la City de Londres ou la paix au Proche-Orient, la parité ou l'égalité professionnelle le laissent manifestement sans voix.

Le futur président de la République affirme, lui, qu'il veut « s'entourer d'hommes et de femmes nouveaux », une formule pour le moins elliptique que pourrait d'ailleurs signer l'ensemble des candidats. Quelques lignes plus loin, Jacques Chirac prône « l'égalité des droits » dont rien n'indique, hélas, qu'il s'agit d'une référence implicite au droit des femmes. Rendons là grâce à la cohérence de l'actuel Président, lequel, tout au long de sa carrière politique, n'a jamais brillé par son avant-gardisme en la matière. Pour Jacques Chirac, comme pour beaucoup d'autres, la politique est une affaire d'hommes. La profession de foi d'Édouard Balladur, à cet égard mieux conseillé, milite pour « l'égalité entre femmes et hommes en ouvrant très largement l'accès des femmes aux responsabilités de la cité. » Belle déclaration, en vérité, que relativise toutefois quelque peu

l'absence de réformes en ce domaine durant ses deux années à Matignon... Le candidat socialiste n'a pas, lui, ce problème et il peut, sans risque d'être renvoyé à son bilan, prôner « l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes » ainsi que la « parité hommes-femmes dans toutes les instances élues. » Les esprits chagrins noteront toutefois que les quelques phrases consacrées par Lionel Jospin à ces questions mélangent « l'égalité entre tous les jeunes, mais aussi entre les femmes et les hommes ». Décidément, le candidat socialiste apprécie les amalgames faciles en forme d'attrape-tout et les raccourcis historiques.

Le candidat du PCF, s'il n'aborde en rien les questions de parité politique dans son programme, se déclare en faveur de « l'égalité de salaires hommes / femmes ». Pouvait-il faire moins ? En réclamant une application de la formule passe-partout d'égalité professionnelle, Robert Hue ne se montre pas plus féministe que les autres candidats.

Reste Dominique Voynet, l'autre femme de ce premier tour, qui, au nom des Verts, parle haut et fort du statut des femmes dans la société. Sur ce point, sa profession de foi ne fait pas dans le détail : « Oser la parité hommes-femmes, ça change tout ! Pour l'égalité dans la vie publique, professionnelle et privée, commençons par une loi sur la parité pour que soient élues

autant de femmes que d'hommes, à tous les niveaux de la vie publique. »

Le bilan est plutôt maigre et la suite de la campagne électorale n'atténue pas cette fâcheuse impression. Arrivés en tête du scrutin, Lionel Jospin et Jacques Chirac modifient leur profession de foi pour le second tour. Avec un texte de douze lignes écrites en gros caractères, le candidat de la droite fait dans le programme minimaliste et, des femmes, il n'est donc pas question. Plus avisé, le candidat de la gauche entend « favoriser l'élection des femmes à tous les niveaux de responsabilité ». Mais l'égalité professionnelle a disparu de cette nouvelle mouture.

On imagine déjà les commentaires : mais enfin, si les candidats à la magistrature suprême parlent si peu de la cause des femmes, c'est tout simplement que le combat n'a plus lieu d'être, que les femmes ont obtenu ce qu'elles voulaient et qu'il convient maintenant de se hâter lentement pour ne pas bouleverser un ordre masculin qui a fait ses preuves après tout, etc. Et ce sont les mêmes qui n'hésiteront pas à dénoncer la fracture sociale, stigmatiser le repli des élites, la dictature des énarques, sans oublier la crise des banlieues, l'inquiétante montée des intégrismes, l'impasse européenne ou, au contraire, son manque d'ambition. Que de clairvoyance, d'analyses fines, d'imprécations

vertueuses, de volontarisme pugnace, face à ces réalités que nul ne songerait à nier. Mais alors, par quelle incroyable cécité intellectuelle expliquer que le sort réservé aux femmes dans cette société en crise soit à ce point nié, minimisé ou repoussé d'un geste de la main au motif qu'il y aurait plus urgent à faire ? Amnésie simulée ou involontaire de nos élites masculines ? Qu'à cela ne tienne, il est des rappels douloureux mais nécessaires. Le bilan est suffisamment sombre pour faire l'objet d'un mémorandum sans appel. Vues du côté des femmes, la vie politique et la vie économique ressemblent à des cimetières. Requiem, preuves et chiffres à l'appui, pour un féminisme en berne.

Pauvres Juppettes

La République, la Constitution, Marianne, la liberté, l'égalité, la fraternité... La France démocratique et républicaine n'en finit pas depuis sa naissance en 1789 de se décliner au féminin, comme l'a montré l'historien Maurice Agulhon dans les travaux qu'il a consacrés à l'apparition de l'idée républicaine en France et à l'évolution de ses représentations : « L'effigie de Marianne convient mieux à l'idéal théorique de la démocratie républicaine, tandis que les droites monarchique, militariste ou fasciste lui préfèrent évidemment une mâle

figure de chef », écrit-il ainsi dans *Marianne au pouvoir* [1]. Érigée en figure féminine, gravée dans la pierre, la représentation républicaine multiplie les symboles féminins pour mieux les enfermer dans une rhétorique d'autant plus flatteuse que les faits la contredisent chaque jour. Dernier avatar en date, sur le perron de l'Hôtel Matignon, la ridicule affaire des « Juppettes », ces femmes ministres recrutées à la hâte.

Rien pourtant dans la campagne du candidat Chirac ne laissait présager ce soudain engouement pour les femmes. Le 7 avril 1995, devant le Conseil national des femmes françaises [2], il déclarait en effet : « On a du mal trouver un nom lorsque l'on cherche à nommer des femmes au gouvernement. Il est très difficile de trouver un nombre important de ministres hommes, alors qu'il y a là un gisement avec une grande expérience. Il est très difficile de trouver autant de ministres femmes ayant également l'expérience et la compétence. Pour exercer ces fonctions ministérielles, ne vous y trompez pas, c'est un métier, n'importe qui ne peut s'improviser n'importe quoi. *(sic)* » Déclaration alambiquée et arguments spécieux, s'il en est.

---

1. Maurice Agulhon, *Marianne au pouvoir*, Éditions Flammarion, 1980.

2. Créé en 1991, le Conseil national des femmes françaises est un groupement d'associations féministes.

Autrement dit, il y a bien assez d'hommes qui veulent devenir ministres, on ne va pas en plus rajouter des femmes au nombre des postulants ! Affirmations ô combien éclairantes. Notons au passage l'argument définitif de « l'expérience », cette version moderne et toute masculine du serpent qui se mord la queue : à force de ne pas nommer de femmes ministres, on ne risque guère d'en trouver qui aient une expérience ministérielle. Et l'on apprenait en outre de la bouche de Jacques Chirac que « n'importe qui » signifie « femmes » et « n'importe quoi », « ministre ». La conclusion de ce discours valait également son pesant de sincérité : « Je suis favorable aux quotas de fait, mais je m'interroge sur les quotas de droit. » Ou comment réglementer sans règlement. Comprenne qui pourra ! Une chose est sûre : des femmes, Jacques Chirac n'en a cure et ne s'en soucie pas plus que de sa première chemise. Ses déclarations de bonnes intentions n'ont qu'un objectif : attirer des voix féminines sur son nom. La suite ne va d'ailleurs pas tarder à le montrer.

Une fois l'élection passée, surprise, le changement de cap est radical : de difficile, la présence des femmes au gouvernement devient – on ne sait par quel miracle – une ardente obligation. Dans le Tout-Paris politique, la chasse aux femmes ministrables devient le jeu à la mode pour cause d'oukase présidentiel. Le téléphone fait ses bons offices entre les élus

chargés de trouver, vaille que vaille, des représentantes du sexe faible. « Dis donc, toi dans ta circonscription, tu ne connaîtrais pas une femme que l'on pourrait nommer au gouvernement ? » « Une femme ? Non, mais demande à Machin peut-être que lui en connaît une ». On va ainsi chercher Colette Codaccioni et Françoise Hostalier dans le Nord, Françoise de Veyrinas à Toulouse, Margie Sudre à La Réunion, Nicole Ameline à Honfleur, Anne-Marie Couderc et Françoise de Panafieu à Paris, Élisabeth Hubert à Nantes... Il faudra douze jours et douze nuits, après une battue dans tous les coins de l'Hexagone, pour rassembler les douze femmes du premier gouvernement Juppé. On était devenu moins regardant sur « l'expérience et la compétence », hier érigées en dogme. D'autant moins qu'au final c'est plus de la moitié du gouvernement Juppé, hommes et femmes confondus, qui n'a aucune « expérience » en matière ministérielle. Un comble !

Ces nouvelles femmes ministres découvrent une brutalité couramment admise dans ces circonstances, certaines même apprendront leur nomination par le biais d'un flash d'information à la télévision. Mais là, point de sexisme, nombre de leurs collègues masculins sont logés à la même enseigne. Quoi qu'il en soit, le Premier ministre peut parader. Comme par magie, la France grimpe

ainsi au quatrième rang européen pour le nombre de ses ministres femmes, loin derrière la Suède (50 %), le Danemark (35 %) et les Pays-Bas (34 %). Envolé le voisinage peu glorieux avec la Grèce, pulvérisé le chiffre du précédent gouvernement dirigé par Balladur, « l'ami de trente ans », avec seulement ses 10 % de femmes ministres, terrassée la moyenne européenne qui plafonne à 16 %. Le Président avait exigé 30 % de femmes, on y était. Et la photo du premier gouvernement Juppé sur le perron de l'Élysée, égayée par les tailleurs et les escarpins, fut du meilleur effet.

Seules les mauvaises langues soulignèrent à l'époque que quatre ministres pour huit secrétaires d'État, le bilan était somme toute assez maigre en terme de responsabilités gouvernementales. Les plus perfides poussèrent même l'audace jusqu'à remarquer que la première femme était quatorzième dans l'ordre protocolaire. Pourquoi tant d'ingratitude ?

L'Histoire, hélas, va leur donner raison !

Le 9 novembre 1995, six mois plus tard, l'embellie s'achève avec la nomination du second gouvernement Juppé et la liquidation de huit des douze femmes ministres. Anne-Marie Couderc, Corinne Lepage, Anne-Marie Idrac et Margie Sudre parviennent à sauver leur tête, grâce à la haute protection présidentielle. Les partantes font, elles, le dur apprentissage d'un licenciement sec. Élisabeth Dufourcq,